

**Arrest de la Cour de Parlement, du dixième Janvier 1699. Par lequel il a esté ordonné qu'un Libelle diffamatoire contre Monseigneur l'Archevêque de Paris, seroit laceré & bruslé par l'Executeur de la Haute Justice**

Titre(s) : Arrest de la Cour de Parlement, du dixième Janvier 1699. Par lequel il a esté ordonné qu'un Libelle diffamatoire contre Monseigneur l'Archevêque de Paris, seroit laceré & bruslé par l'Executeur de la Haute Justice

Ensemble : Problème ecclésiastique proposé à Monsieur l'abbé Boileau de l'archevêché à qui l'on doit croire Noailles, Louis-Antoine, cardinal de Viaixnes, Thierry de Doucin, Louis, S.J.

Autre(s) responsabilité(s) : François Muguët (Imprimeur)

Editeur, producteur : Paris : Fr. Muguët, 1699

Description matérielle : 7 p. ; In-4 ?

Note sur le contenu : Recueil factice